

# NOTRE STRATÉGIE

Fin 2016, les chefs d'entreprises costarmoricains ont élu leurs nouveaux représentants à la CCI des Côtes d'Armor. Le projet de mandature est actuellement en cours d'élaboration et sera adopté par les chefs d'entreprise élus courant 2017. Ensuite, chaque année, la déclinaison de ce projet sera construite avec les élus consulaires sur la base des propositions faites par les équipes de la CCI.

La construction du projet de mandature s'appuie :

- sur les textes législatifs définissant les missions consulaires,
- sur une analyse des attentes des entreprises de notre territoire,
- sur l'expérience acquise au cours de la mandature précédente,
- sur la dynamique de réforme engagée au sein du réseau consulaire notamment au plan régional,
- sur la stratégie de la CCI de Bretagne adoptée le 15 mars 2017.

La nouvelle équipe à la tête de la CCI a d'ores et déjà donné des orientations sur des sujets prioritaires. Ainsi 5 chantiers sont lancés :

- Economie circulaire,
- Economie digitale,
- Dynamisation des centres villes,
- Financement des entreprises,
- Attractivité des Côtes d'Armor.

Ils sont complétés par quatre groupes de travail sur des sujets d'actualité nécessitant une position de la CCI :

- Le projet de 4ème quai au port de Saint-Brieuc - Le légué,
- L'accompagnement des entrepreneurs en difficultés,
- Le projet de piste automobile sur l'Aéroport Saint-Brieuc Armor,
- La valorisation des produits et services des entreprises costarmoricaines.

Enfin, sans attendre la finalisation du plan de mandature, plusieurs commissions sont mises en place, en complément des commissions régionales, sur des sujets majeurs pour la CCI des Côtes d'Armor :

- Ports de commerce - réparation navale - plaisance
- Ports de pêche
- Formation
- Ecoquartier des Plaines Villes.